

GroundOS : et si l'Hadopi faisait émerger le web 3.0 ?

Comme vous le savez, la loi Création et Internet a été votée en catimini par 16 gus dans un hémicycle. Je ne reviens pas sur le fait que cette loi pose de nombreux problèmes (démocratiques) et paradoxes (techniques). D'autres s'en sont déjà chargés.



Parmi les des effets de bord, il paraît évident que cette loi va pousser l'internaute moyen vers des solutions de sécurisation de ses communications toujours plus poussées. On va voir se multiplier les réseaux chiffrés (bien), sans compter probablement les mails avec des groooosses pièces jointes (pas bien, mais inévitable).

Reste que tant qu'on reste sur du Minitel 2.0, on participe à un système où l'on ne contrôle pas ses propres données. Si je dépose une vidéo sur Youtube, Youtube saura dire qui l'a déposée (adresse IP, email, date et heure précise). Et si je télécharge une vidéo depuis ce même site, non seulement Youtube, mais aussi mon fournisseur d'accès internet, et bientôt la Haute Autorité bidule^[1] pourront me tomber sur le dos : « Ha, mon bon Monsieur, vous avez écouté une reprise de Petit Papa Noël par une enfant de 15 ans, ce qui lui aura coûté 300 000€ d'amende. Mais vous, passez directement par la case courrier recommandé^[2] avant qu'on ne vous coupe votre accès internet. Cela vous met au chômage technique ? Tant pis, fallait pas encourager la subversion et la contrefaçon. ». Bienvenue en ~~Chine à Pionyang~~ au Brésil.

Par contre, si j'héberge moi-même mes données, et si je les

partage en les chiffrant, je reprends le contrôle de mes données.

Le problème, c'est que c'est quand même un « truc d'informaticien » de s'héberger soi-même. Si, si. Moi dont c'est le métier, quand je dis aux gens qui veulent quitter Gmail, Hotmail & co : « Prends-toi donc un hébergement à l'APINC ou chez Gandi, pour 15€ par an, tu seras tranquille ». Ce n'est pas le prix qui les arrête, mais le jargon, le nombre de pages de contrat, le fait de saisir un numéro de CB sur le web, etc.

Mais cela pourrait changer^[3].

Prenez le buzz du moment : **GroundOS**.

Pour le dire rapidement, GroundOS est une application web qui vous permet de partager facilement votre musique, vos films, vos photos, vos documents (déposés dans groundOS ou rédigés directement dans groundOS, sur le principe de Google Docs).

En tant que tel, rien de bien nouveau, si ce n'est que ça a l'air particulièrement bien intégré (alors que pour arriver au même résultat aujourd'hui, il faut de nombreuses applications différentes). Et d'ailleurs, GroundOS n'est peut être qu'un « fake », on sera fixé le premier mai, mais peu importe.

En utilisant GroundOS (ou autre application similaire), j'héberge moi même mes données, je les partage avec qui je veux, et je les chiffre si je veux. Et je souhaite bien du courage à l'Hadopi pour savoir si ce qui transite dans mes tuyaux c'est le dernier album de Johnny, ou la vidéo de l'anniversaire de mon petit neveu.

Maintenant, il reste encore un problème : comment Tata Jeannine va-t-elle pouvoir utiliser GroundOS ? Certes, elle pourrait utiliser la version installée par son entreprise, par l'école de sa fille, ou par l'association du coin. Mais c'est remettre de la centralisation là où l'on veut décentraliser. Elle pourrait aussi l'utiliser sous forme d'une WebApp (de

préférence made by Framasoft). Mais à l'extinction de son ordinateur, ce serait fermer le partage de données.

Reste une voie intéressante : celle des boxes internet.

Par exemple, on estime le nombre d'abonnés ADSL de Free à 3 500 000. Une grande partie d'entre eux ont une Freebox équipée d'un disque dur (qui sert notamment de magnétoscope). Imaginons que Free livre ses Freebox prééquipées d'un GroundOS (qu'on ne me dise pas qu'installer un serveur web sur des box internet est impossible). Pour le même prix, Tata Jeannine aurait : (Internet+téléphone+TV) + « son petit coin d'internet à elle ». Accessible facilement (tatajeannine.free.fr) 24h/24, 365 jours par an.

Évidemment, cela soulève des questions, notamment en terme de sécurité. Se faire hacker sa connexion internet, ce serait potentiellement donner accès à toute votre vie numérique. En terme technique, le premier geek poilu venu me rétorquera « en terme de QOS on a vu mieux », que le « MTBF des HDD des boxes c'est pas top », que « Free sapusaipalibre », que « le A de ADSL limite les usages », voire qu'il fait ça (de l'autohébergement) « depuis 6 ans avec un vieux 486 sous Debian planqué sous l'évier ».

Mais quand même. Là il s'agit de Tata Jeannine ! Et juste d'activer une fonctionnalité qui lui permettrait de partager facilement ses photos, d'écouter sa musique (achetée légalement) d'où qu'elle soit, de pouvoir blogguer sans pub sans craindre le dépôt de bilan de l'hébergeur, de pouvoir regarder la fin du film qu'elle a enregistré sur sa box à Lyon depuis sa maison de campagne à Sainte-Ménehould, de pouvoir stocker tout ou partie de son courrier sur sa MachinBox internet (plutôt qu'on ne sait où sur le web). Bref, d'avoir un petit bout d'internet comme on a un petit bout de jardin, plutôt que d'aller systématiquement au parc du coin. Et tout ça depuis son Firefox préféré.

Après l'ère de la diffusion de l'information, après celle de

la participation, peut être allons nous vers celle de la décentralisation ?

Ou, autrement formulé, « et si on redonnait internet aux internautes ? »

Notes

[1] C'est à dire Vivendi & co – qui nous aura plus ou moins forcé à installer leur logiciel espion puisque si je refuse d'être observé en permanence, c'est donc que je suis coupable !

[2] Ben oui, je ne lis pas les mails de mon FAI.

[3] Crédit photo : Josef Grunig (Creative Commons By-Sa)